



**Syndicat Étudiant du Cégep Marie-Victorin**

7000 rue Marie-Victorin Local : E-017

Montréal, Québec H1G 2J6

Tél. : (514) 325-0150 poste 2427

Fax : (514) 328-3815

[www.secmv.org](http://www.secmv.org)  
[secmv@hotmail.com](mailto:secmv@hotmail.com)

**Procès- Verbal de l'assemblée générale du 3 avril 2012  
À la cafétéria du Cégep Marie-Victorin**

0. Ouverture

Que l'assemblée générale soit ouverte.

Proposée par : Gabrielle Sylvestre

Appuyée par : Vincent Houde

Adoptée à l'unanimité

1. Praesidium

Que Shanny Morasse soit élu à l'animation et que soit Audrey-Anne Richer élue au secrétariat.

Proposée par : Gabrielle Sylvestre

Appuyée par : Vincent Houde

Adoptée à l'unanimité

2. Adoption de l'ordre du jour

Que l'on adopte l'ordre du jour de tel que ci-dessous.

0. Ouverture

1. Praesidium

2. Adoption de l'ordre du jour du 3 avril 2012

3. Adoption du procès verbal du 26 mars 2012

4. Retour sur les prévisions budgétaires

4.1. Budget de l'improvisation

5. Plan d'action

6. Élection

7. Avis de motion

8. Mandat

9. Varia

10. Fermeture

Proposée par : Marie- Soleil Deschènes

Appuyée par : Vincent Houde

### **Amendement de l'ordre de jour du 3 avril 2012**

Ajouter le point Avis de motion en point 7

Appuyée par : Michael Lauzon

Adoptée à l'unanimité

Que l'on ajoute un sous point budget d'improvisation au point 4, prévisions budgétaires.

Proposée par : Alexina..... (Demandé le nom de la fille d'impro)

Appuyée par : Émile Poulin

Adoptée à l'unanimité

Que l'on ajoute le point avis de motion en point 7 à l'ordre du jour.

Proposée par : Guillaume Fraser

Que l'on adopte le nouvel ordre du jour du 3 avril 2012.

Demande de vote

Adoptée à la majorité

### 3. Adoption du procès-verbal

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mars dernier.

Proposée par : Marie- Soleil Deschènes

Appuyée par : Flavie Rivard

Adoptée à la majorité

### 4. Retour sur les prévisions budgétaires

Qu'Isabelle Gervais fasse un retour sur le budget, suivi d'une période de questions.

Proposé par : Flavie Rivard

Appuyé par : Vincent Houde

Adopté à l'unanimité

Que les données financières soient adoptées.

Proposée par :

Appuyée par :

### 4.1 Budget de l'improvisation

Considérant le déroulement en fin d'année scolaire du tournoi interne, principale source de financement et considérant un profit estimé à 700\$ minimum suite à son déroulement.

Que le SECMV avancement la somme de 4300\$ au comité d'improvisation pour permettre les achats nécessaires au déroulement du tournoi pour une période d'un mois jusqu'à la réception de tous les paiements d'équipe.

Proposée par : Émile Poulin

Appuyée par : Vincent Michaud

Demande de vote

Adoptée à la majorité

## 5. Élection

Que l'on tienne des élections pour les postes suivants.

Proposée par : Marie- Soleil Deschènes

Appuyée par : Audrey Poudrier- Tremblay

Adoptée à l'unanimité

-Trésorier(e)

-Coordonnateur (trice) à la pédagogie

Que Éric Gierra soit élu au poste de coordonnateur à la pédagogie.

Proposée par : Éric Gierra

Appuyée par : Vincent Houde

Adoptée à l'unanimité

## 6. Plan d'action

Considérant l'internationalisation du mouvement étudiant contre la marchandisation

Considérant l'importance de donner un souffle nouveau au mouvement de contestation au niveau mondial

Que le SECMV participe à la manifestation pour une solidarité étudiante internationale qui se tiendra dans la semaine du 9 au 13 avril.

Proposée par : Gabrielle Sylvestre

Appuyée par : Delphine Tremblay

Adoptée à l'unanimité

Que le SECMV participe à la manifestation pour l'environnement le dimanche 22 avril 2012.

Proposée par : Gabrielle Sylvestre

Appuyée par : Camille Marcoux

Demande de vote

Adoptée à la majorité

## 7. Avis de motion

Que soit fait une modification des statuts et règlements du SECMV pour ajouter à l'énumération des comités (chapitre 6) : L'Action indépendantistes du cégep Marie-Victorin.

Proposée par : Samuel Vanasse

Que l'on tienne un vote de reconduction de la grève lors de la prochaine assemblée générale

Proposée par : Guillaume Fraser

Que l'on abolisse le 1625\$ de flamants roses.

Proposée par : Sacha Bilodeau

Que l'on modifie les statuts et règlements, «Annexe A : Code de procédures, Article 38, Avant que le vote soit commencé selon une autre méthode, tout membre, déléguée ou délégué peut revendiquer le vote par scrutin secret. Cette demande sera accordée si elle est adoptée à la majorité.»

Par :

Tout vote en assemblée générale est, à priori, pri à main levée ou, si un membre de l'assemblée le manifeste, par un vote secret.

Proposée par : Philippe Blain

Que l'on modifie les statuts et règlements, « article 59, Modifications ». Toutes modifications ou toutes révocations des présents statuts doit être annoncées à la réunion précédente, son adoption par le dépôt d'un avis de motion qui pour être recevable doit comprendre le texte de la modification ou la révocation proposée. Toutes modifications ou toutes révocations ou assemblée générale doit être adoptée à la majorité des 2/3 des voix exprimées.

**Par :**

Toutes modifications ou toutes révocations des présents statuts peuvent être traitées lors de l'assemblée en cours sans avoir à déposer un avis de motion. Toutes modifications ou toutes révocations ou assemblée générale doit être adoptée à 50% + 1.

Proposée par : Samuel Vanasse

## 8. Mandats

Considérant que le Québec est présentement dans une impasse au niveau du conflit sur les frais de scolarité

Considérant le fait que pour gagner, le mouvement étudiant doit prouver à la population que le gouvernement ment sur le fait que l'État ne peut se permettre la gratuité scolaire.

Considérant que selon l'IRIS, la gratuité scolaire coûterait entre 356 millions et 550 millions par année.

Considérant que 69% de la population afin que les contribuables et les entreprises puissent eux aussi économiser 300 millions par année.

Que le SECMV défende farouchement le fait qu'on peut se payer la gratuité scolaire simplement en éliminant le second rapport d'impôt.

Que les délégués du SECMV au prochain congrès de la CLASSE s'engagent à mettre tout en œuvre pour que la CLASSE adopte une résolution semblable à celle décrite ci-dessus et donc, qu'elle propose au gouvernement de réduire le nombre de rapport d'impôt pour payer la gratuité scolaire et qu'elle tente de convaincre la population que cette mesure pourrait mettre fin au conflit.

Proposée par : Éric Gierra

Appuyée par : Delphine Tremblay

Demande de vote

Adopté à la majorité

Considérant que les banques sont des instances privées.

Considérant qu'ils sont le monopole de la création monétaire sur les emprunts des citoyens d'où surviennent une dette et un intérêt croissant.

Considérant qu'ils doivent faire leur juste part.

Que le SECMV soutienne le projet de nationaliser les banques.

Proposée par : Michael Lauzon

Appuyée par : Éric Gierra

### **Amendement :**

Biffer « Juste part » et le remplacer par « devoir »

Biffer « attaque sur le capitale » et le remplacer par « nationaliser les banques »

Proposée par : Michael Lauzon

Appuyée par : Éric Gierra

Question préalable de passer au vote

Proposée par :

Appuyée par : Guillaume Latendresse

Demande de vote

Adoptée à la majorité

Proposition de mise en dépôt de la proposition

Proposée par : Gabrielle Sylvestre

Appuyée par : Flavie Rivard

Demande de vote

Adoptée à la majorité

Proposition de revenir au point Avis de motion

Proposée par : Ashley .....

Appuyée par : Guillaume Fraser

Battue à la majorité

Que l'on tienne une plénière illimitée sur l'avenir de la session

Proposée par : Ashley.....

Appuyée par : Maxime Caron

Adoptée à la majorité

Considérant que le cadre du comité média de la CLASSE est décidé par le congrès de la CLASSE

Qu'une plénière de 10 minutes soit adoptée pour discuter des problématiques reliées au rôle du comité média de la CLASSE et de ses impacts sur la grève actuelle.

Proposée par : Gabrielle Sylvestre

Appuyée par : Laurent Corriveau

Demande de vote

Adoptée à la majorité

Que l'assemblée générale retourne au point mandat.

Proposée par : Gabrielle Sylvestre

Appuyée par : Étienne Grondin

Adoptée à l'unanimité

Que la CLASSE ne négocie pas avec le gouvernement si celui-ci exclut de la table de négociation l'une des organisations étudiantes nationales (FECQ, FEUQ, CLASSE, TACEQ) à condition que celles-ci s'engagent à travailler ensemble à cette même table de négociation.

Proposée par : Gabrielle Sylvestre

Appuyée par : Vincent Houde

Demande de vote

Adoptée à la majorité

Considérant la pression gouvernementale que subit les administrations collégiales et universitaires

Considérant les pratiques de répression et de violence institutionnelle qu'utilise le gouvernement pour réprimer le mouvement étudiant

Considérant l'importance d'une solidarité nationale forte et concrète

Que le SECMV s'engage à appeler une nouvelle vague de grève si une seule session ou un seul cours est annulé sans l'assentiment des étudiantEs dans un ou des établissements scolaires qui ont fait la grève ; que ses étudiantEs aient été membres de la CLASSE ou non.

Proposée par : Gabrielle Sylvestre

Appuyée par : Éric Gierra

Adoptée à l'unanimité

Que le SECMV soit en faveur d'une réforme de l'éducation secondaire dans le perspective de former des bons citoyens, socialement responsables, avec un bon jugement critique et qui aiment apprendre. Notamment en rendant les programmes qui favorisent le développement d'une conscience sociale et citoyenne.

Proposée par : Philippe Gravel

Appuyée par : Guillaume Latendresse

### **Amendement**

D'ajouter à la suite de « conscience sociale et citoyenne » qui favorise la bonne forme physique.

Appuyée par : Patrick Tanguay

### **Proposition privilégiée**

De limiter les tours de paroles à 1 minutes chacun

Proposée par : Gabrielle Sylvestre

Appuyée par : Laurent Corriveau

Adoptée à l'unanimité

Proposition de mettre en dépôt la proposition principale ainsi que l'amendement sur la réforme scolaire.

Proposée par : Philippe Gravel

Appuyée par : Gabrielle Gagné

Adoptée à l'unanimité

## 9. Varia

- Invitation à rester jusqu'à la fin des assemblées générales puisqu'il y a eu des décisions négociables lors de la dernière AG.
- Invitation à l'atelier sur comment s'expliquer dans les médias ainsi qu'au repas donné à l'exil
- Faire attention à l'espace de l'exil
- Faire des discussions avant de les tenir en assemblée générale

Que l'assemblée générale retourne au point mandat.

Proposée par : Gabrielle Sylvestre

Appuyée par : Étienne Grondin

Adoptée à l'unanimité

## 10. Fermeture

Proposée par : Gabrielle Gagné

Appuyée par : Sacha Bilodeau